

BICT_20182019_21_0641560Y_190923153752

064005XS

ACADEMIE DE BORDEAUX

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES PYRENEES ATLANTIQUES

64 AVENUE JEAN BIRAY

64058 PAU CEDEX 9

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Etablissement émetteur de l'acte : COLLEGE GASTON FEBUS-0641560Y

Numéro de séance : 9

Numéro d'enregistrement de l'acte : 21

Année scolaire : 2018-2019

Par délégation du Président du Conseil départemental

Décision : Validation avec observations

Commentaire : FDR du Collège à l'issue de la présente DBM n° 7: 46 777,49 € (soit 43 jours de charges décaissables). D'autre part, voir observation par rapport au non-respect du délai de transmission à la Collectivité de rattachement..

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

Observation n°1 : Le délai de transmission à la collectivité de rattachement n'a pas en l'espèce été respecté par l'établissement; ce dernier étant de 5 jours suivant le vote du Conseil d'administration.